

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD  
(25170)**

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15
ayant donné procuration : 0
absent excusé : 0
absents : 0
exclus : 0

Date de la convocation
16 mars 2026

Date d'affichage
20 mars 2026

Objet de la délibération
Désignation d'un délégué à la prévention routière

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL****DELIBERATION N° 32/2026**

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six  
Et le vingt mars à 19h00,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Étaient présents** Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Jean-Louis CARRERE, Céline OUDOT, Bernard MARTINA, Anne WIDMER Alain LEMOINE, Séverine DEMAIZIERE, Abdessamad KADDOURI, Sophie DE CARVALHO ESTEVE, Patrick PRUD'HAM, Adeline BOUREE, Arthur GROSJEAN, Julie GARZETTA, Julien GOUVERNE

**Était absents :****Était représenté :**

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE

Président de séance : Robert PERSONENI, Maire

Monsieur Arthur GROSJEAN, conseiller municipal, est désigné, par 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention, pour être le délégué de la commune à la Prévention Routière.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance  
Jean-Louis CARRERELe Maire,  
Robert PERSONENI